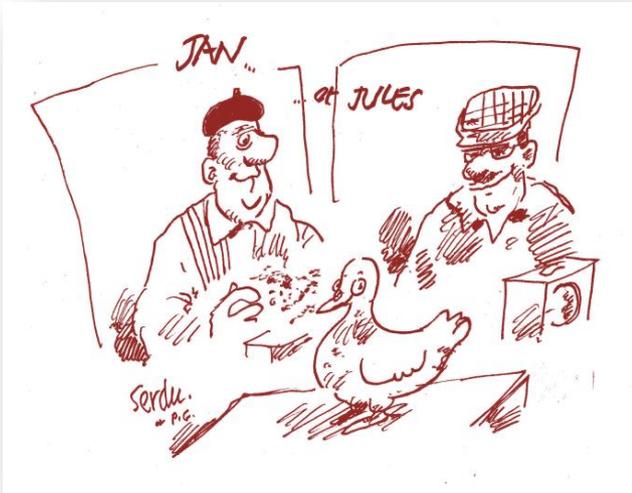


Fiction ou non ?



Le Bulletin National de la Royale Fédération Colombophile Belge, dont la version papier est remise en question pour réaliser des économies, publie, outre des publicités, des textes officiels et classements sportifs en tout genre. Le dernier en date, celui d'octobre-novembre-décembre 2023, interpelle les inséparables Jules et Jan suite à des phrases de l'édito présidentiel.

En cette année bissextile et olympique, Jules et Jan ont respecté leur tradition d'échanger leurs vœux dans le contexte de l'Épiphanie qui s'est déroulée ce samedi 6 janvier. Car les deux complices tiennent à cœur de déguster ensemble la galette des rois dont la saison débute douze jours après Noël et se termine le Mardi Gras.



Jules. Bonne et fructueuse année à toi Jan, à toute famille. Et évidemment à tous tes pigeons. Je leur souhaite de te procurer de la joie au terme de leurs performances réalisées si la santé dans tes colombiers et les contextes des vols compétitifs le permettent. Ton élevage hivernal est en tout cas prometteur car la ponte des femelles, comme tu me l'as dit récemment, a été régulière malgré quelques nouveaux jeunes couples. Ce qui a assuré un rythme homogène des éclosions. Tu as raison, il faut préparer l'avenir à court terme.



Jan. Tes bons vœux et sentiments à mon égard, je te les réciproque bien évidemment. Je croise les doigts pour que le dicton « Noël au balcon, Pâques au tison » soit infirmé dans quelques mois. En effet, je ne tiens nullement à revivre, comme l'an passé, un début de campagne chaotique tant pour les vieux que pour les jeunes. Malgré les soins attentifs, les précautions prises, des pigeons ont payé le prix fort. Tu sais que je n'aime pas du tout cela. Un athlète, quelle que soit la discipline qu'il pratique, signe toujours des performances dans des conditions régulières voire optimales.



Jules. 13 décembre 2006 ! Que te rappelle cette date ? (La surprise se marque sur le visage de Jan) La question que je te pose est pourtant simple... Oui, je sais que tu vas me rétorquer que cela fait un peu plus de trois lustres. J'en suis conscient, mais quand même pour un gars qui se targue d'avoir une excellente mémoire.



Jan. A première vue, rien de particulier ne me revient vraiment à l'esprit. Jules, tu pousses le bouchon un peu trop loin. Je ne sais quoi te répondre. Tu te rends compte, cela remonte à plus de dix-sept ans.



Jules. Passons alors au plan B ! « *Bye Bye Belgium* », est-ce que cela te dit quelque chose ? (Jan manifeste de nouveau sa surprise) C'était une émission, diffusée le 13 décembre 2006 après le journal télévisé du soir de la RTBF. Elle interrompait les programmes... Cela ne te rappelle rien ? ... Vraiment rien ? C'est loin d'être mon cas car j'ai été scotché par le côté événementiel. Le présentateur habituel du journal télévisé, images à la clé, annonçait la déclaration unilatérale d'indépendance de la Flandre. Le « *Ceci n'est peut-être pas une fiction* » incrusté dans l'écran, je ne l'avais pas percuté de suite. Il m'a fallu un certain temps avant de retomber les pieds sur terre tant les reportages en direct d'envoyés spéciaux s'enchaînaient.



Jan. Maintenant que tu me le dis, cela me revient à l'esprit. C'était un faux documentaire. Mais pourquoi donc, mon vieux, évoques-tu ce canular qui provoqua tant d'émoi en Wallonie ?



Jules. Je t'explique le pourquoi. Tu as certainement pris connaissance du dernier Bulletin National. Le contraire me surprendrait. Une phrase retirée de l'édito présidentiel m'interpelle. Que comprendre réellement par « *Notre sport a besoin d'une vision pour l'avenir ! Peut-être, pour y arriver, faudrait-il redessiner la structure au sein de la RFCB !* ». Pour que tu perçoives réellement, je te la répète cette fois dans ta langue : « *Onze sport heeft nood aan een toekomstvisie ! Eventueel moet hiervoor de structuur binnen de KDBD worden hertekend !* ».



Jan. J'ai bel et bien lu cet édito. Mais, je t'avoue Jules qu'un autre passage a capté davantage mon attention. Il est notamment écrit « *Je ne peux que demander que le bon sens l'emporte et que la cupidité, l'égoïsme et la dictature soient exclus* ». Ces propos m'ont marqué, tu peux me comprendre. Existerait-il des problèmes relationnels ? ... (Jan arbore un sourire taquin qui en dit long) Tu dois admettre, de toute évidence, que les mots usités sont lourds de sens. Ils provoquent de l'inquiétude dans mon cas. Mais je comprends néanmoins ta distanciation quant à la plausible future structure de la RFCB... As-tu remarqué au passage que RFCB est, à une lettre près, l'anagramme de RTBF. Le « *Bye bye RFCB* » que tu ressens relèverait-il de la fiction ? Pour moi, c'est plus que probable.



Jules. Jan, je vais te donner mon profond ressenti après avoir pris connaissance de la teneur de l'assemblée générale nationale du 20 novembre dernier. Souviens-toi, à cette date, il fut accordé une exception sportive au Hainaut, arrêté la nomination d'un trésorier national francophone qui assure la majorité des administrateurs à la Wallonie même si je déplore le double langage parfois usité. Mais souviens-toi surtout qu'est sorti de l'assemblée qu'il était inconcevable de penser donner la majorité à la partie wallonne alors que la Flandre est de loin majoritaire... (Jules marque un temps d'arrêt) Jan, cette petite phrase précitée que j'ai retenue de l'édito présidentiel, je la perçois comme une conséquence directe de ces décisions. Au passage, je te rappelle que la dérogation hennuyère accordée est remise en cause en février prochain. Je crois en la citation « *il faut se méfier d'une bête blessée* ».



Jan. Je ne vais rien t'apprendre en te disant qu'au nord de la frontière linguistique existe une volonté marquée de séparatisme dans certaines sphères. La colombophilie ne peut échapper à cette tendance. Les dires de l'assemblée que tu viens d'évoquer le font penser. Mais la phrase de l'édito présidentiel que j'ai, de mon côté, retenue donne la préférence

au bon sens au détriment de la cupidité, de l'égoïsme et de la dictature. Pour moi, une balise signalant un danger encouru, a été de la sorte déclenchée par son auteur... (Jan fronce les sourcils avant d'opiner de la tête) Nos deux réflexions à vrai dire se complètent.



Jules. La Belgique n'est pas pour rien reconnue pays du compromis... (Après un temps de réflexion) Si une volonté de redessiner la RFCB se confirme, le terrain est à coup sûr miné. Je crois avant tout qu'un contrôle financier doit, sans aucune concession permise, impérativement entériner les conséquences financières engendrées par les pistes envisagées. Tu le sais, les nombres de licences et de bagues achetées plongent d'année en année. Ce sont les principales entrées financières à l'instar des concours nationaux. Je crains fort que le dernier budget établi risque d'en souffrir. Tu sais Jan, dans ma jeunesse, on m'a toujours appris à économiser un franc avant d'en dépenser un. Pour moi, et j'insiste sur ce point, les innovations qui sortiraient de la revisite de la structure fédérale ne peuvent exercer aucun impact négatif sur la trésorerie. Par ailleurs, j'aimerais que, dans la prochaine législature sortie des urnes, une réduction du nombre de mandataires devienne effective et ce à tout échelon. La raréfaction des amateurs doit être le guide des frais de fonctionnement. Je sais, mes propos vont certainement choquer... (Jules marque un nouveau temps d'arrêt) Si une séparation linguistique est actée, la Wallonie dispose d'une structure déjà reconnue par le législateur, en l'occurrence l'AWC. Par contre, une fronde risque de gagner les colonies flamandes limitrophes à la frontière linguistique car elles perdent leur statut de long point en devenant des courts points. La dérogation accordée au Hainaut imposant en contrepartie la fermeture des frontières provinciales hennuyères l'a récemment montré... (Jules tend un doigt vers Jan) Souviens-toi, à une certaine époque, fut envisagée la création d'une aile flamande. Sans réalisation concrète pour l'heure. A moins que, mais j'ai aucune formation juridique pour l'avancer, le transfert du siège social de la RFCB de Bruxelles à Halle en territoire flamand, décrié à une certaine époque par quelques voix, apporte des garanties rassurantes pour le Nord. (Jules s'interrompt de nouveau quelques instants) En football sont opérationnelles deux divisions nationales où les compétitions opposent des clubs flamands et wallons. Mais par contre, les divisions inférieures ne recensent que des clubs de même régime linguistique. Cette philosophie existe dans d'autres sports et aussi en colombophilie.



Jan. Je ne trouve pas tes propos excessifs. Que du contraire... même si le risque de confiscation du pouvoir par certains n'est pas écarté ! (Jan marque encore un temps d'arrêt) Comme toi, je ne relève pas du domaine juridique, ce qui ne m'empêche pas d'avoir quelques petites idées sur la revisite de la structure RFCB.



Jules. Comme tu m'intéresses mon vieux. Je suis tout ouï à tes propositions. On ne pourra pas dire que nos discussions se contentent de reprocher. Tu en apportes la preuve. C'est super. Vas-y, je piaffe d'impatience.



Jan. Je tiens quand même à te préciser que ce que je vais te dire relève de mon imaginaire et non du réel à l'instant où nous nous parlons. C'est en quelque sorte comme si je lançais une bouteille à la mer dans laquelle se trouverait un document de travail qui susciterait une discussion participative des amateurs acceptant, rejetant ou amendant, par des arguments justificatifs, leurs prises de position quant aux propos repris sur ce document. La grande incertitude réside dans le fait que ces propos doivent être compatibles avec la notion d'*association sans but lucratif*. Je te le répète encore, je ne suis pas juriste.



Jules. Peux-tu t'arrêter de tourner autour du pot ? Je redouble d'impatience. Tu m'énerves en te comportant de la sorte même si je comprends ton souhait de prendre un maximum de précaution.



Jan. Te connaissant, je suis certain que, comme moi, tu défends le maintien unitaire de la RFCB et que tu te détournes donc de toute idée de scission qui n'apportera aucun avantage, ni au Nord, ni au Sud. Je maintiendrai évidemment le Conseil d'Administration et de Gestion National toujours composé de cinq membres : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et un conseiller juridique pouvant venir de l'extérieur comme c'est le cas actuellement. Nouveauté par contre... je m'inspirerai du fonctionnement du Conseil européen en instaurant une alternance à déterminer entre les président et vice-président de régime linguistique différent requis. Certes, on pourrait me reprocher un manque de continuité dans la gestion, mais je préfère privilégier l'instauration d'une symbiose entre ces deux fonctions importantes. Et ce, pour éviter d'éventuelles dérives ou erreurs de parcours. De toute évidence, le CAGN disposerait d'un droit de regard sur la gestion des différents niveaux de la structure fédérale en pouvant être amené à trancher en cas de problème rencontré non solutionné. Par contre, je donnerai une toute autre dimension au Comité Sportif National car la parité qui y règne dans sa composition est primordiale et permet de rencontrer les sensibilités des différentes régions ou provinces existantes. Il gèrerait, en toute autonomie et en assumant les conséquences éventuelles, le volet sportif national et notamment l'élaboration de l'itinéraire, la désignation des organisateurs, le règlement sportif... (Jan reprend son souffle) Au niveau des provinces qui sont confrontées à des minorités auxquelles il est difficile de trouver des solutions pérennes si elles ne proviennent pas de leur initiative, elles disposeraient d'une autonomie, en assumant également les conséquences éventuelles, pour régler la gestion sportive de tout le volet non-national. (Le regard de Jan devient insistant) Je privilégierai, lors des élections statutaires, des candidats au nom de la province et non d'arrondissements électoraux provinciaux. Ce qui permettrait de rechercher avant tout des hommes rencontrant le consensus des amateurs au sein d'une province par le bulletin déposé dans l'urne. Leur nombre serait toujours tributaire du recensement des licences tout en veillant à le diminuer pour raisons économiques. Cela va de soi que je ne serai pas opposé à des rapprochements naturels constructifs entre provinces, à l'image positive donnée par les fusions de communes réalisées. Et ce, pour lutter contre l'érosion participative en assurant un niveau de compétitivité. (Jan insiste) Mais ces rapprochements ne doivent pas être arrêtés en faveur de certains au détriment d'autres.



Jules. Et que fais-tu, dans ta réflexion, de l'Assemblée Générale Nationale ? Je ne t'ai pas entendu t'épancher à ce sujet...



Jan. Ta question montre ton intérêt porté à mes propos. L'Assemblée Générale Nationale, je la transformerai en un Congrès National annuel réunissant tous les mandataires élus aux différents postes. Ce Congrès National disposerait des compétences relatives aux statuts. Je tiens à unifier, à créer une dynamique, porteur d'espoir, en soulignant l'importance de chaque mandataire dans la gestion de la cause ailée. Tu sais, le spectacle parfois délivré par une Assemblée Générale Nationale est malheureusement celui d'acteurs dénotant soit par leur silence en se contentant de voter en cas de demande, soit par une monopolisation du temps de parole par intérêt personnel précédant celui de leur région.



Jules. Ouah, cela a chauffé dans ta tête. Laisse-moi le temps de la réflexion. On risque d'en reparler bientôt. Mais, à première vue, la logique que tu poursuis est constructive. Tu t'es inspiré du passé, en as retiré le positif pour envisager des améliorations tournées vers l'avenir. Que te demander de plus... si ce n'est de déguster la galette des rois qui nous attend depuis un certain temps.



Jan. Heureusement que cela se mange froid... Mais de préférence avec un bon petit verre. Et cela, il ne faut surtout pas l'oublier...